



Association Anti Contournement Autoroutier de Chambéry

<http://www.acac73.org/>

contact@anticac73.org

VOEUX 2008

Les membres du bureau de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2008. Que cette année soit source de «développement durable» dans vos projets privés et professionnels.

Pour le combat que nous menons dans notre département, elle sera cruciale au sujet des traversées alpines. Vigilance et mobilisation sont plus que jamais nécessaires.

Merci pour le soutien vital et indispensable que vous apportez à l'association. Sans lui, l'action qu'elle a engagée n'aurait aucune chance d'aboutir. Ses besoins financiers risquent de devenir plus importants dans un avenir très proche donc merci à tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait de renouveler leur adhésion pour 2008.

Merci également à :

- tous ceux qui ont participé à l'organisation de notre Assemblée Générale/Réunion et débat public du 30 novembre 2007. Leur action a contribué à son large succès (présence de + de 400 personnes).

-tous ceux qui ont apporté leur contribution à l'enquête publique sur la galerie de sécurité du Fréjus, soit par courrier (plusieurs centaines), soit en se déplaçant à Modane (50 personnes environ).

-tous les médias (Le Dauphiné Libéré, La Vie Nouvelle, France Bleu Pays de Savoie, TV 8 Mont Blanc, France 3 Alpes) qui nous ont relayés.

Que retiendrons-nous de l'année 2007 ?

Des actes à l'inverse des discours !

Si on a entendu des discours rassurants (pacte écologique de Nicolas Hulot signé par les candidats à l'élection présidentielle, déclarations des candidats savoyards aux élections législatives, Grenelle de l'environnement), on constate «douloureusement» que, pour ce qui concerne notre département, toutes les décisions prises sur les infrastructures de transport traduisent une nette orientation vers une accélération du tout-routier :

**L'Etat a écrit les différents chapitres du scénario du désastre
qu'il veut voir s'abattre sur la Savoie
au cours des années à venir...**

- Arrêté du Ministre déclarant Projet d'Intérêt Général (PIG) le Contournement Autoroutier de Chambéry.

Il a été signé par le Ministre Dominique Perben en mai 2007 et rendu public par le Préfet de Savoie en août 2007.

Le plan peut être consulté sur le site de la DDE ou sur celui de l'association

- Extrême confidentialité de l'enquête publique pour la galerie de sécurité du Fréjus avec à la clé un doublement prévisible du tunnel.

Si on considère l'aspect sécurité de quelques tunnels importants: Mont-Blanc, Sainte-Marie aux Mines, Monaco, Fréjus, on constate que ce dernier n'est pas le plus mal loti selon un rapport à l'Assemblée Nationale et un audit européen « EuroTAP »)

Pourtant, alors qu'on réalise ou qu'on se satisfait partout ailleurs de galerie de diamètre inférieur à 5 mètres, comme celle prévue initialement en 2004 pour le Fréjus, l'Etat exige maintenant un diamètre égal à 8 mètres au seul Fréjus. Record du monde pulvérisé !

Ce choix n'est évidemment pas anodin

L'objectif est évident: il s'agit de concentrer la grosse majorité du trafic transalpin (en particulier celui des poids lourds) sur la Savoie.

Au nom de la sécurité (argument imparable), l'Etat va inciter, voire obliger, les poids lourds empruntant habituellement le Mont-Blanc à suivre l'itinéraire supposé le plus sécurisé.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger le fait que le Mont-Blanc est en passe d'être classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

En outre, l'Etat ne manquera pas d'y ajouter une bonne partie des camions qui empruntent actuellement l'autoroute A8. Il répondra ainsi favorablement au vœu de Monsieur Christian Estrosi, Ministre et Président du Conseil Général des Alpes Maritimes, de limiter le nombre des poids lourds sur cet itinéraire. Ce département, de par la volonté de ses élus, tout en faisant l'économie du Contournement Autoroutier de Nice assure la protection environnementale de son littoral.

Enfin, du fait de l'augmentation récente de la redevance poids lourds (inexistante en France) et de sa modulation en fonction de l'âge du véhicule, la Suisse nous envoie son trafic de transit le plus polluant.

Pour épargner le Mont-Blanc et la Côte d'Azur, l'Etat sacrifie la Savoie.

- Remise aux calendes grecques du Lyon-Turin (toujours aucun début de travaux, aucun calendrier pour la partie purement française).

Tout le monde le dit, tout le monde le souhaite : «c'est la solution». Elle répond d'ailleurs exactement aux engagements pris lors du Grenelle de l'Environnement.

Pour ce qui est de la sécurité, l'avantage du rail sur la route n'est plus à démontrer.

Mais que devient-il ?

Si en Italie, les travaux doivent démarrer en 2011, si, sur la partie binationale, ils sont en cours, il n'y a encore aucun calendrier pour la partie purement française.

Le Lyon-Turin fret verra-t-il le jour ?

Lors de récents déplacements en Rhône-Alpes, Monsieur le Premier Ministre a déclaré vouloir accélérer la réalisation de l'autoroute A45 (doublement de l'A47) entre Lyon et St Etienne. Par contre, pour ce qui concerne la partie purement française du Lyon-Turin, son silence a été assourdissant.

Le Premier Ministre et son Secrétaire d'Etat aux Transports sont-ils plus à l'écoute des détracteurs du Lyon-Turin (MM Gerondeau et Prudhomme) qu'à celle de ses partisans (dont M Barre)?

-M. GERONDEAU, Président de l'Automobile Club, déclare dans son dernier ouvrage qu'il est possible de tripler le trafic de marchandises dans les Alpes du nord sur route par le Mont-Blanc et le Fréjus, et sur rail par la ligne historique Chambéry-Turin.

- M. PRUDHOMME, dans son rapport du Conseil d'Analyse Economique remis à M FILLON l'été dernier, préconise de «*poursuivre les études sur les grands projets Lyon-Turin et Seine-Nord, mais reporter l'engagement effectif de leur lancement tant que le financement ne sera pas véritablement assuré*».

L'année 2007 aura vu la disparition de Raymond BARRE, Président du Comité pour la Transalpine, à l'expertise économique incontestable, qui a été un défenseur infatigable du Projet Lyon-Turin.

Ne soyons pas naïfs, on ne pourra pas financer à la fois la réalisation du Lyon Turin et celle des ouvrages autoroutiers (doublement du Fréjus, contournement de Chambéry, A48 Ambérieu-Bourgoin, etc ...)

De plus, les derniers chiffres le prouvent encore, une politique ferroviaire ambitieuse, comme en Allemagne ou en Suisse, contribue non seulement à la réduction des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à une meilleure attractivité économique (explosion des exportations allemandes contrairement à la France).

Réunion publique et débat du 30 novembre 2007

Les 400 personnes présentes ont parfaitement pris conscience des enjeux. Et, comme l'indique le Dauphiné Libéré dans son édition du 03/12/2007, elles ont mis les élus savoyards sur la sellette.

Elles ne comprennent pas leur tiédeur, leur silence alors que d'autres tels que les élus du Mont-Blanc et des Alpes Maritimes n'hésitent pas à exprimer leur opposition à des projets routiers néfastes pour leur région.

On peut encore être plus surpris par le refus du vote d'un vœu sur le projet actuel de la galerie du Fréjus par la majorité du Conseil Général alors que le même vœu a été voté par tous les groupes politiques du Conseil Régional à l'exception du Front National.

Le public a clairement indiqué que certains d'entre eux doivent cesser de s'abriter derrière le principe de précaution ou leur responsabilité politique pour masquer leur soutien à de tels projets. Ils s'interrogent : «*Nos élus n'ont-ils tiré aucune leçon du Grenelle de l'Environnement ? Acceptent-ils l'idée que ce grand débat n'ait été que du tape à l'œil, de la poudre aux yeux, voire une farce sinistre ? Ou peut-être le savaient-ils avant même qu'il n'ait lieu. Vont-ils enfin s'exprimer, agir, faire preuve de courage politique, s'opposer à l'Etat, pour que la catastrophe ne se produise pas.*»

L'appel a été fort et pourtant, il semble n'avoir été entendu que par une infime minorité de ses destinataires.

La proximité des élections municipales et cantonales doit être l'occasion de rouvrir le débat. Nous invitons chacun d'entre vous à participer aux réunions électorales, à interpeller les candidats sur le sujet, à exiger une réponse claire et à indiquer que celle-ci sera un des critères de votre choix.

Rassemblement à Modane

De nombreux opposants au projet de galerie de sécurité du Fréjus d'un diamètre de 8,0 m se sont rassemblés à Modane le 15 décembre 2007, dernier jour de permanence du Commissaire Enquêteur. (Voir article du Dauphiné daté du 16 décembre). Une cinquantaine d'adhérents de l'association s'y sont rendus par car. Plusieurs centaines de contributions ont été remises. Nous avons pu expliquer au commissaire enquêteur, preuves à l'appui, les conséquences dramatiques pour la Savoie de ce diamètre ubuesque.

Nous attendons son avis ce mois-ci.

Débats et échanges avec les associations savoyardes

Il est manifeste que l'inexistence de vrais débats publics en Savoie, ainsi que la dénaturation de nos propos par certains et la promotion de mesures repoussant les nuisances chez le voisin, contribuent à l'absence de prise de conscience des citoyens.

Comme nous l'avons indiqué lors de la réunion publique, nous avons organisé vendredi 11 janvier 2008, une première réunion avec une quinzaine d'associations savoyardes. Ainsi chacune d'entre elles a pu faire part de ses préoccupations, échanger ses informations et promouvoir des mesures destinées à diminuer les nuisances pour tous.

Des actions communes sont d'ores et déjà envisagées.

Et pour 2008? Il n'est pas interdit de rêver!

L'Etat pourrait...

- cesser de prononcer des discours anesthésiants et de privilégier le tout-routier aux dépens de modes de transports plus respectueux de l'environnement;
- respecter ses engagements consécutifs au Grenelle de l'Environnement;
- construire une galerie de sécurité d'un diamètre raisonnable de 4,8 m au Fréjus et abandonner le projet de Contournement Autoroutier de Chambéry...
- annoncer un calendrier précis pour la réalisation de la partie purement française du Lyon-Turin fret
- lancer immédiatement les travaux de la descenderie en Chartreuse et le tunnel du même nom.
- prévoir le tunnel de Chartreuse à deux tubes pour éviter un alternat de circulation et donner ainsi la pleine capacité au Fret.
- déployer la même énergie pour le Lyon-Turin que pour la réalisation de l'A41 Annecy-Genève
- aider financièrement les régions, les départements, les communautés d'agglomérations, les communes à la mise en place de transports alternatifs
- organiser un réel débat, conformément à la promesse du Ministre des Transports M. PERBEN en 2006 : *«Les préfets inviteront sur les périmètres pertinents, l'ensemble des Autorités Organisatrices des Transports, les responsables des voiries départementales et nationales et les associations d'usagers à se réunir afin d'échanger leurs visions stratégiques sur le devenir des transports».*

Les Conseillers Généraux de Savoie s'appliqueraient à...

- Remplir leur premier devoir : protéger la Savoie et **tous** les Savoyards
- Demander à l'Etat de respecter ses engagements relatifs au Grenelle de l'Environnement : diminution des gaz à effet de serre, mise en place accélérée de transports alternatifs plus respectueux de l'environnement
- Ne pas léguer à nos enfants et petits enfants une Savoie saccagée, c'est cela la vraie la responsabilité politique
- Comprendre enfin qu'une politique des transports privilégiant encore et toujours le tout-routier n'est plus acceptable et accepter l'évidence : *là où est affichée et suivie d'effet, une réelle volonté politique de mise en place de structures de transports alternatifs performants et efficaces, le plébiscite est réel !*
A l'inverse, là où il y inaction des collectivités, le trafic routier continue à progresser. (La preuve en est apportée par les observatoires des déplacements locaux ou nationaux (et particulièrement en Savoie.)...
- Aider financièrement les communautés d'agglomérations, les communes à la mise en place de transports alternatifs comme dans d'autres départements.

Les élus des agglomérations et des communes s'emploieraient à...

- confirmer les objectifs « de faire l'économie du contournement autoroutier » à l'unanimité des élus de Chambéry Métropoles en décembre 2006 et la priorité aux infrastructures de déplacements attractives et respectueuses de l'environnement :
 - *Voies vélo*
 - *Voies en site propre pour le bus*
 - *Feux avec priorité au bus.*
 - *Généralisation des Plans de Déplacements d'Entreprises*
 - *Extension de la vélo-station aux autres villes des agglomérations (exemple de Besancon)*
 - *Soutien à la centrale Eco-Mobilité*
- Refuser tout projet d'urbanisation nouvelle qui ne comprendrait pas un chapitre transport en commun performant et avoir pour objectif rapide une fusion des réseaux de bus des agglomérations de Chambéry, d'Aix les Bains et de Montmélian.
- Mettre en place immédiatement des abonnements et des tickets valables d'une agglomération à l'autre
- créer des abonnements annuels à tarif réduit utilisables le week-end et en période de vacances .
- *Faire bénéficier les jeunes savoyards qui étudient dans d'autres départements et qui sont titulaires d'un abonnement de leur ville universitaire d'un abonnement à prix symbolique sur les deux agglomérations Chambéry/Aix les Bains.*

Constatations :

Les infrastructures de déplacements durables inter-agglomérations ont aujourd'hui 10 ans de retard.

Il est inacceptable que :

- La Savoie invite des ministres à visiter l'Institut National du Solaire sur Technolac, alors que celle-ci est lanterne rouge dans l'utilisation de transports respectueux de l'environnement (94% d'utilisation de la voiture). Les usagers n'ont en effet pas le choix (pratiquement aucun bus vers Aix les Bains ou la Motte Servolex, un bus toutes les demi-heures en période de pointe vers Chambéry).
- Les habitants des Marches, de Myans ou de Chignin n'aient pas la liberté de choisir entre l'usage de la voiture ou celui d'un transport en commun attractif.
- Il n'y ait aucun parking conséquent pour du co-voiturage au sud de Chambéry..

A l'heure où les grandes villes allemandes interdisent dans leurs centres villes les voitures les plus polluantes, il est anachronique et désolant que le Conseil Général subventionne massivement les abonnements autoroutiers sans modulation en rapport avec le niveau de pollution des voitures et sans encourager le co-voiturage. Pour rappel, le nombre de jours où la qualité de l'air est jugée bonne est largement supérieur à Paris qu'à Chambéry ou Aix les Bains du fait du «confinement» de la pollution (70 % générée par les transports) par l'environnement montagneux.

Nous proposons :

La mise en oeuvre immédiate par le Conseil Général des lignes de bus Nord-Sud complémentaires au TER et aux réseaux de bus de l'agglomération du Bourget et de l'agglomération de Chambéry. Le cadencement de ces lignes devra être optimisé pour être attractif pour les déplacements Domicile/Travail.

- *une 1ère ligne partant d'un parking Relais au sud des Marches, desservant également deux autres parking relais à la gare de Chignin et à l'échangeur du Granier avec une desserte de Chambéry, Technolac Le Bourget et Yenne.*
- *une 2ème partant d'un parking relais situé à l'entrée nord d'Aix les Bains, desservant la gare d'Aix, les parkings du Lido et des Mottets, desservant ensuite Technolac et La Motte-Servolex.*
- *une borne téléphonique dans chaque parking relais reliée à la centrale éco-mobilité.*
- *une voie en site propre pour les transports en commun au niveau du nouveau rond point des Mottets et de l'aéroport.*

La réalisation de ces lignes à hauts niveaux de services par d'autres agglomérations en France a dépassé les espérances : plus de 20 000 voyageurs/jours au bout de quelques mois.

- *utiliser la voie historique comme ligne RER : un projet pour le futur et une chance inestimable pour la Savoie*

⋮
Lorsque la partie Française du Lyon-Turin sera réalisée, il sera possible de transférer la majeure partie des trains de Fret sur la nouvelle voie. L'utilisation de la ligne historique pourra être ainsi consacrée au trafic voyageur et des stations pourront être ainsi facilement construites à l'échangeur du Granier, au Phare, sur la zone des Landiers, ou rénovées comme à Chignin-Gare, à Cognin ou à Sonnaz.

Amicalement,

La direction de l'Association